

Partie 1 : Données et méthodes

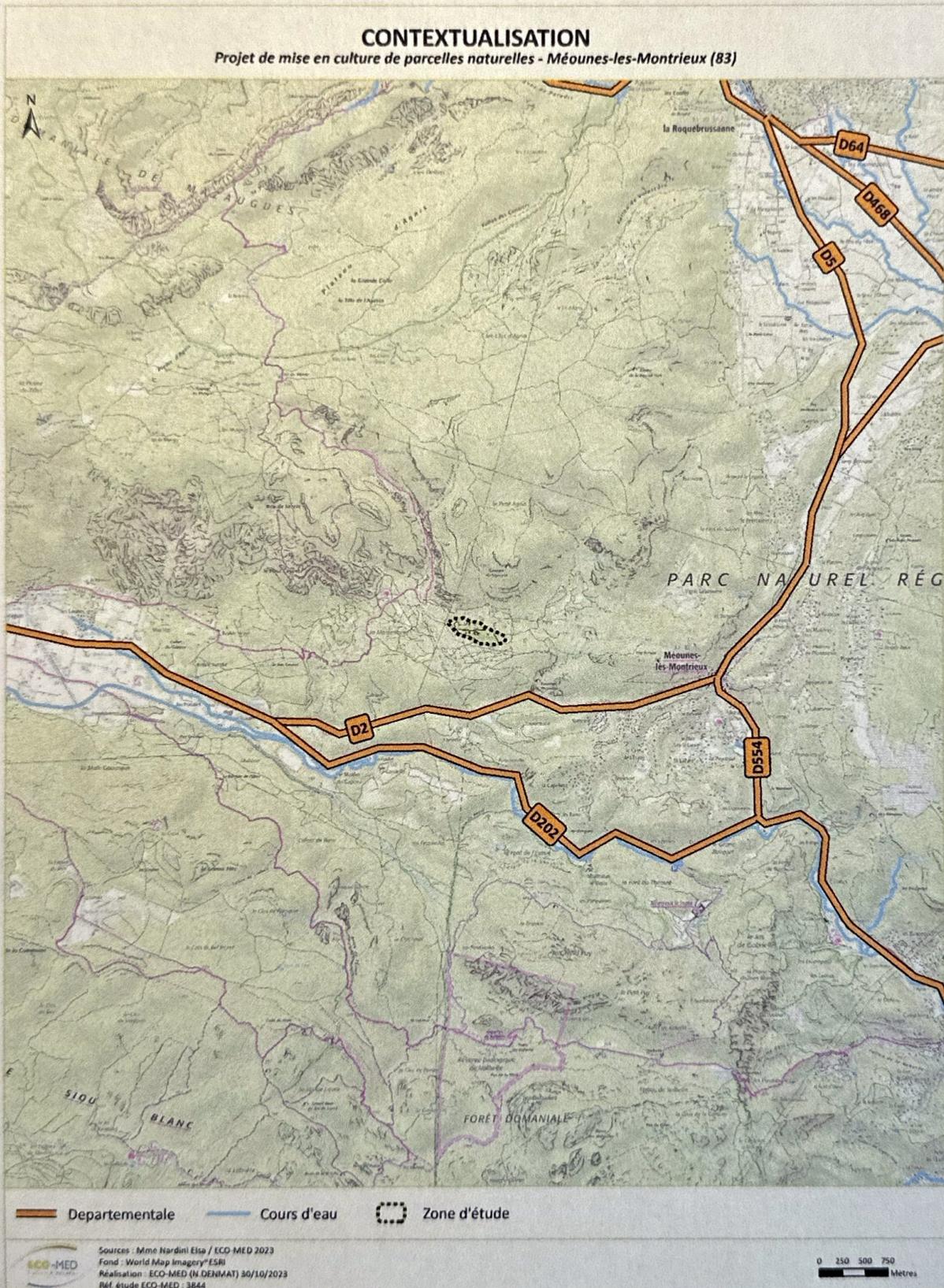


Carte 2 : Localisation de la zone d'étude

Partie 1 : Données et méthodes

La zone d'étude est située sur la commune de Méounes-lès-Montrieux, dans le département du Var (83). Elle s'intègre au sein d'un contexte local marqué par une importante naturalité. Elle se situe au cœur d'un continuum forestier (réservoir de biodiversité de la Trame verte). A proximité se situent des domaines agricoles. Auparavant constituée de milieux ouverts, elle est aujourd'hui majoritairement recouverte par des boisements fermés de Chêne. Peu d'infrastructures sont localisées à proximité immédiate de la zone d'étude (pistes de la D2 à 600 m de la zone d'étude).

Le centre-ville de de Méounes-lès-Montrieux est situé à environ 2,5 km à l'est de la zone d'étude.



Carte 3 : Contextualisation du secteur d'étude

1.3. Aires d'étude

Les experts ont élargi leurs prospections au-delà des limites strictes de l'emprise du projet, en cohérence avec les fonctionnalités écologiques identifiées. Plusieurs termes doivent ainsi être définis :

- **Zone d'emprise du projet** : la zone d'emprise du projet se définit par rapport aux limites strictes du projet (limites physiques d'emprise projetées incluant la phase de chantier et les accès).
- **Zone d'étude** : correspond à la zone minimale prospectée par les experts. Il y a ainsi autant de zones d'étude que de groupes biologiques étudiés. En effet, chaque zone d'étude est définie au regard des fonctionnalités écologiques du groupe biologique étudié ;
- **Zone d'étude élargie** : correspond à la zone d'étude agrandie pour certains compartiments biologiques à large rayon de déplacement (chiroptères, oiseaux)

Attention : Par souci de lisibilité, une seule zone d'étude est présentée sur nos cartes, elle correspond à la **zone prospectée minimale commune à tous les groupes biologiques étudiés**. Chaque groupe biologique a été étudié, *a minima*, sur l'ensemble de cette zone cartographiée. Ainsi, des espèces observées hors de cette zone prospectée minimale peuvent être représentées, correspondant aux observations effectuées par les experts lors de leurs prospections.

La zone d'étude s'étend sur ~10ha, la zone d'emprise du projet recouvre quant à elle une surface de 7,3 ha.



Aix-en-Provence
Marseille
Moulon

0 200 m

Echelle 1 : 9 250

la Marseillaise

73010 m²

Caragai
du Signoret

Escampo
Pissadou

AGNIS

479

449

459

465

588

470

480

549

665

455

428

450

600

400

359

325

430

416

438

D 2

